


AMENAGEMENTS PONCTUELS DE LA RN116 ENTRE ILLE-SUR-TET ET PRADES

DOSSIER D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PIECE G JUSTIFICATION D'ABSENCE DE DEMANDE DE DEROGATION VIS-A-VIS DES ESPECES PROTEGEES



Auteurs des études

	Bureau d'étude	Personne en charge du dossier	
Rédaction du DAE	L'empreinte verte 10 rue du Docteur Robert Jullien 13012 MARSEILLE Tél : 06 84 92 13 51	Florence BELLEMARE, gérante et cheffe de projet	

Suivi des modifications

Indice	Date	Détail des modifications
A	15/02/2023	

Table des matières

1	Contre-allées de Bouleternère.....	5
2	Giratoire de Rodès.....	6
3	Créneaux de dépassement entre Rodès et Vinça, accès à El Moli.....	7

1 Contre-allées de Bouleternère

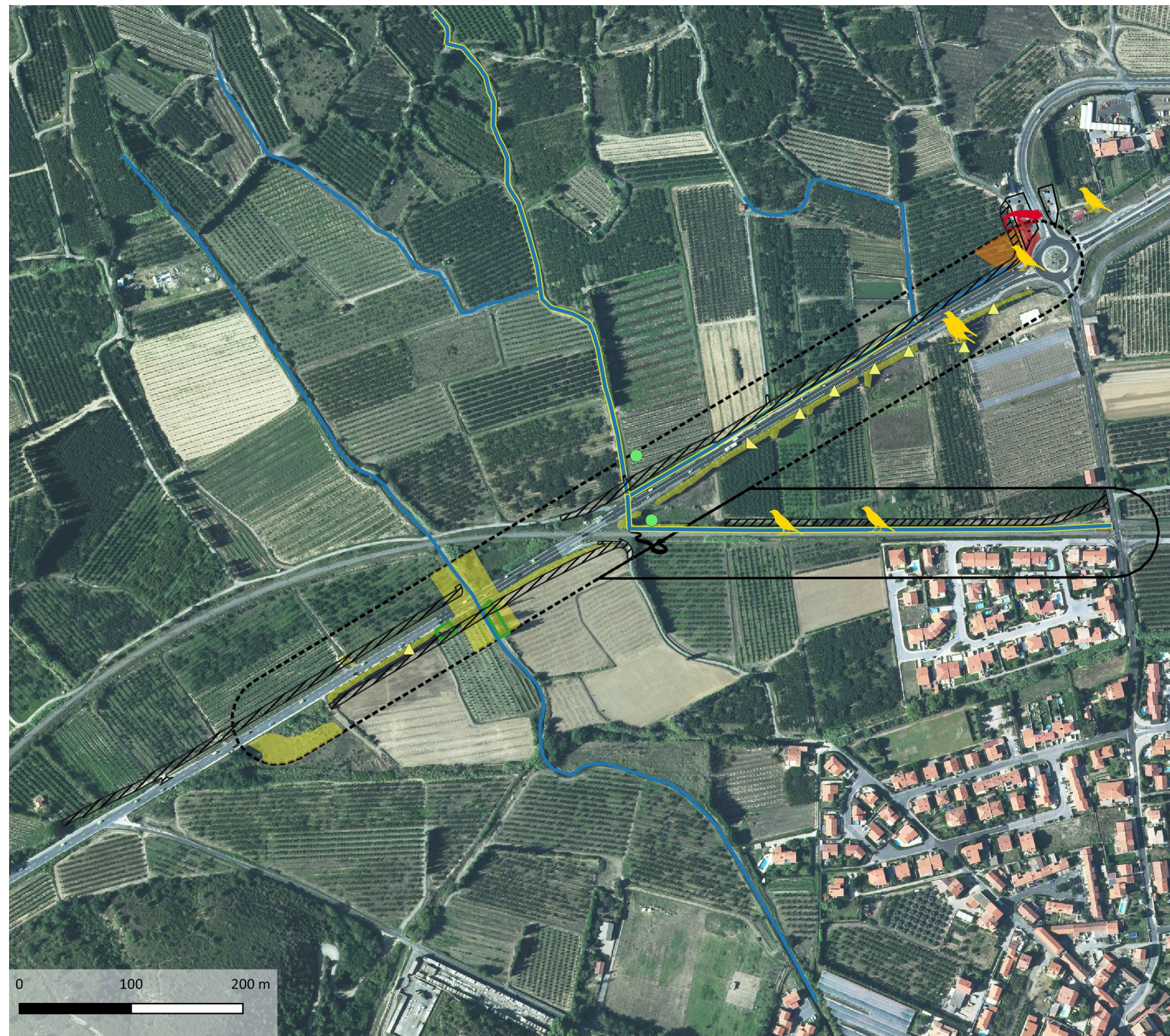
Enjeux locaux :

Habitat du lézard ocellé
définitivement perdu (aire de
covoiturage du CD66)

Évitement des haies et fossés :
donc évitement des habitats de
l'agrion de mercure, du serin cini
et du moineau friquet (simple
perturbation, limitée au regard de
la vocation de la voie)

→ Impacts résiduels
négligeables

→ pas de demande de
dérogation au titre des
espèces protégées



Etude d'impact - Volet Milieu Naturel

Aménagement de la RN 116

Communes de Bouleternère, Rodès, Vinça,
Marquixanes, Eus et Prades (66)

Espèces à enjeu très fort

 Lézard ocellé

Espèces à enjeu modéré

 Agrion de Mercure

 Moineau friquet

 Serin cini

 Serpent inconnu

 Verdier d'Europe


Secteurs à enjeu

 Enjeu très fort

 Enjeu fort

 Enjeu modéré


Gîtes à Chiroptères


 Gîtes arboricoles


Cours d'eau

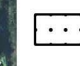
 Enjeu modéré

 Enjeu faible

 Aire d'étude ayant fait l'objet
d'inventaires 4 saisons

 Aire d'étude n'ayant pas fait
l'objet d'inventaires 4 saisons

 Périmètre de projet : emprise de
l'ensemble des aménagements

 Aire de covoiturage créée par le
CD66, hors cadre du projet

Sources:

Enjeux écologiques : Naturae

Aire d'étude : Naturae

Secteur de projet : Intervia Etudes

BD ORTHO (2015) : IGN-F

Projection: RGF Lambert 93 (EPSG 2154)

Cartographie réalisée par Naturae,

avril 2021.

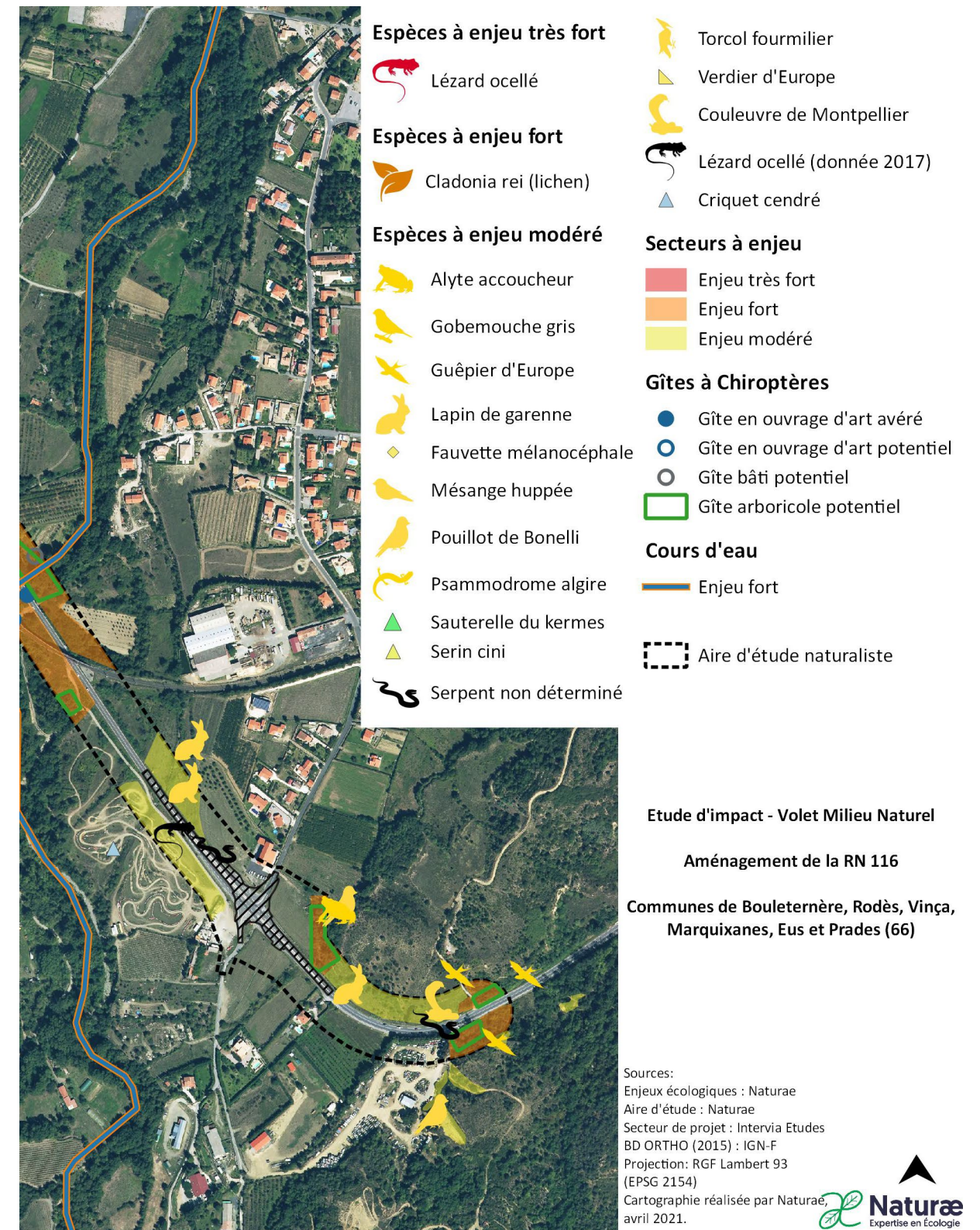
2 Giratoire de Rodès

Enjeux locaux :

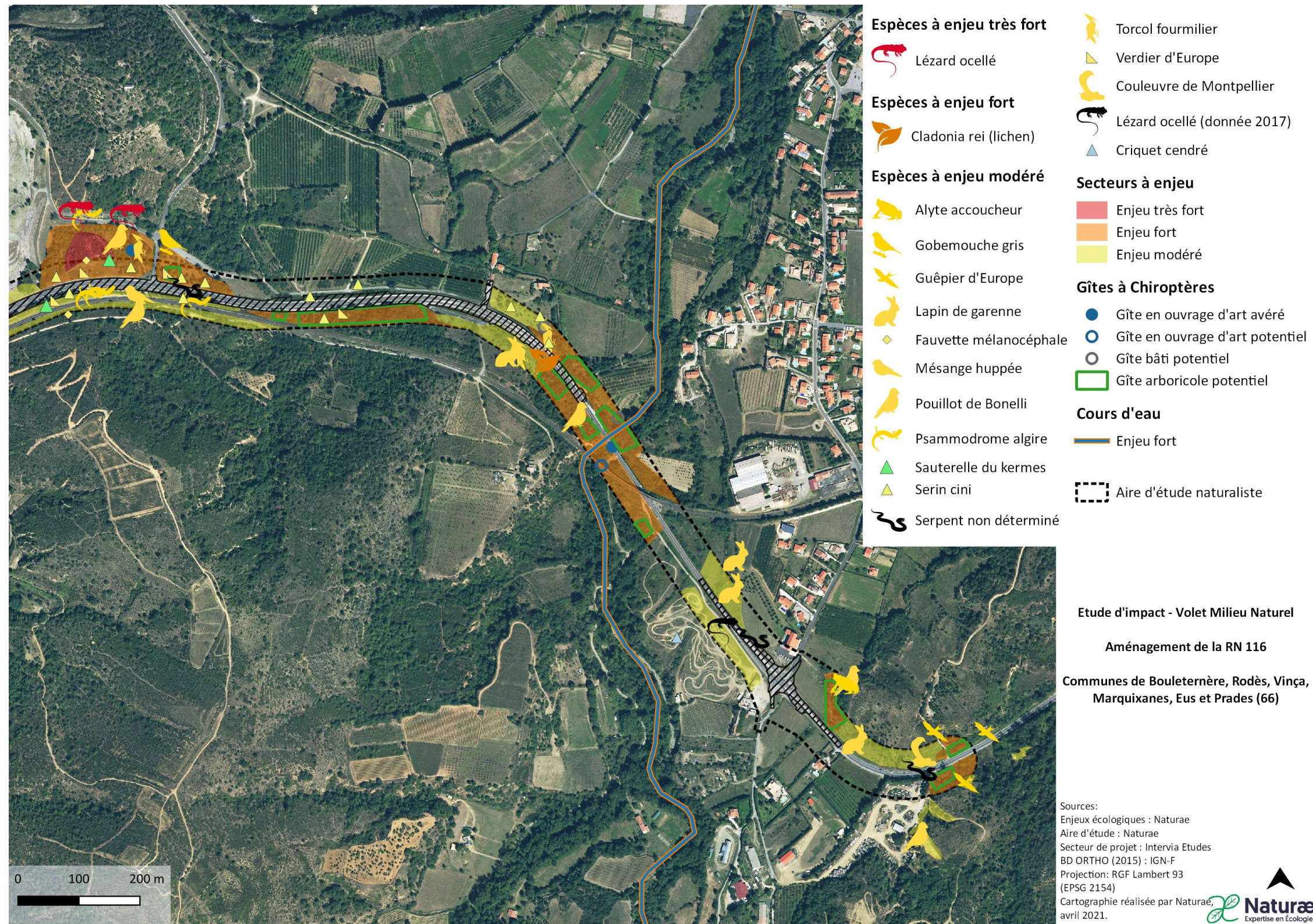
Pas d'enjeu « espèces protégées » recensés au droit du projet de travaux.

→ Impacts résiduels nuls

→ pas de demande de dérogation au titre des espèces protégées



3 Créneaux de dépassement entre Rodès et Vinça, accès à El Moli





Etude d'impact - Volet Milieu Naturel

Aménagement de la RN 116

Communes de Bouleternère, Rodès, Vinça,
Marquixanes, Eus et Prades (66)



Espèces à enjeu modéré



-  Couleuvre a échelons
-  Lézard catalan
-  Fauvette mélanocéphale
-  Psammodrome algire
-  Serin cini
-  Serpent non déterminé
-  Verdier d'Europe
-  Criquet cendré

Secteurs à enjeu

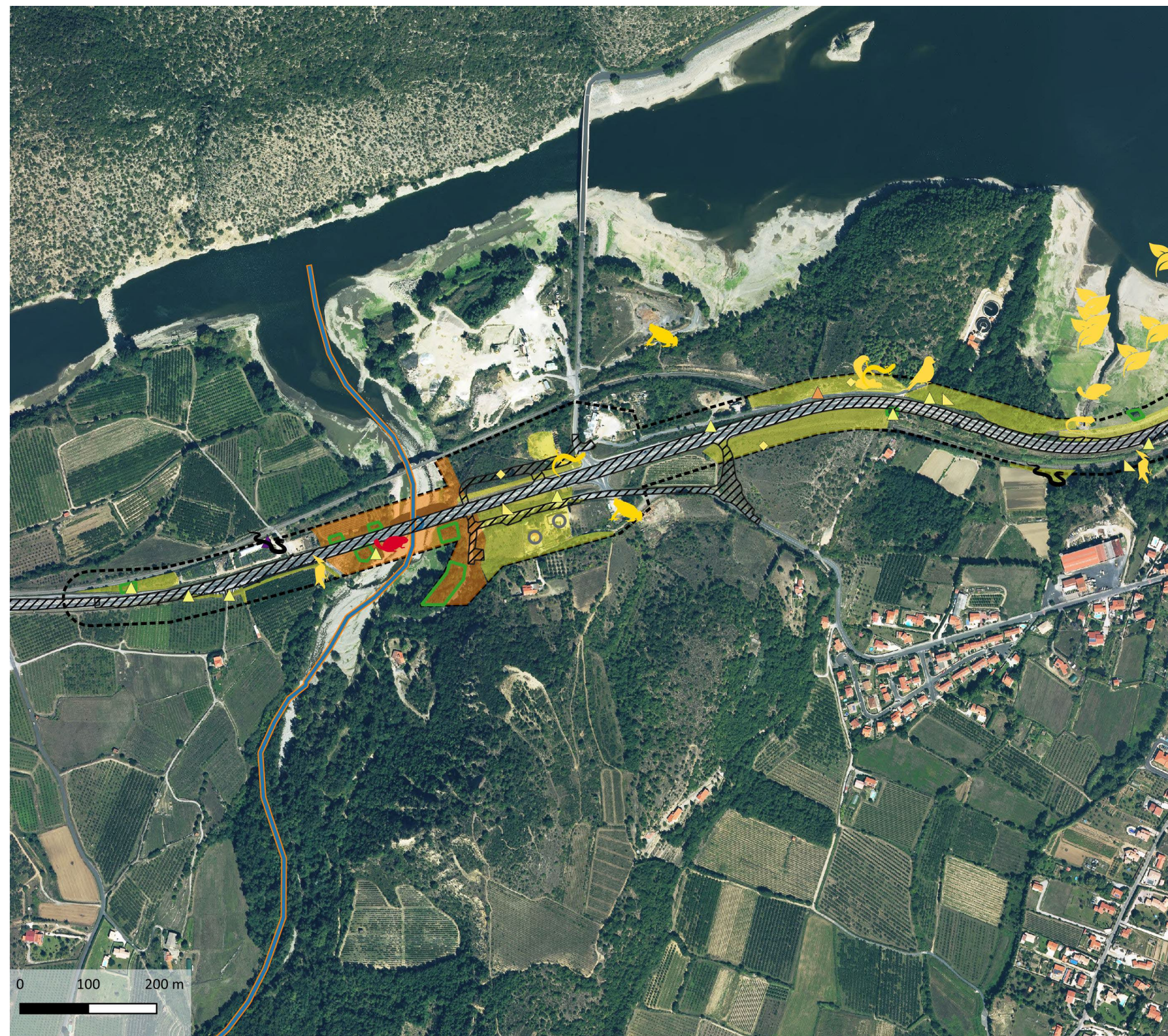
-  Enjeu modéré

Gîtes à Chiroptères



-  Gîte bâti potentiel
-  Gîte arboricole potentiel

-  Aire d'étude naturaliste
-  Périmètre de projet : emprise de l'ensemble des aménagements

Sources:
Enjeux écologiques : Naturaé
Aire d'étude : Naturaé
Secteur de projet : Intervia Etudes
BD ORTHO (2015) : IGN-F
Projection: RGF Lambert 93
(EPSG 2154)
Cartographie réalisée par Naturaé,
avril 2021.




Espèces à enjeu fort

-  Loutre d'Europe
-  Cadavre de loutre d'Europe




Espèces à enjeu modéré

-  Alyte accoucheur
-  Courtilière des vignes
-  Decticelle des sables
-  Lézard catalan
-  Fauvette mélanocéphale
-  Pouillot de Bonelli
-  Psammodrome algire
-  Serin cini
-  Serpent non déterminé
-  Torcol fourmilier
-  Verdier d'Europe
-  Couleuvre de Montpellier
-  Spergulaire des champs et jonc à tiges aplaties

Secteurs à enjeu



-  Enjeu fort
-  Enjeu modéré

Gîtes à Chiroptères

-  Gîte en ouvrage d'art potentiel
-  Gîtes bâtis
-  Gîtes arboricoles

Cours d'eau

-  Enjeu fort

-  Aire d'étude naturaliste
-  Périmètre de projet : emprise de l'ensemble des aménagements

1. Section routière (créneaux de dépassement, rétablissement de l'accès à El Moli) :

Espèces végétales protégées en dehors de l'emprise des travaux.

Impacts sur des habitats d'espèces animales protégées :

- haies le long de la RN116 entre la ribera de Croses
 - chapelle St Pierre (verdier d'Europe et serin cini, chiroptères),
 - secteur de garrigue (reptiles).
- Mesures prises :
 - grande majorité des travaux dans l'emprise routière : évitement des secteurs à enjeux
 - Inspection des arbres à abattre par un chiroptérologue/écologue et adaptation du protocole des travaux si besoin
 - Plantation d'arbres pour reconstituer la haie de cyprès abattue

→ Impacts résiduels négligeables

→ pas de demande de dérogation au titre des espèces protégées

2. Zoom sur le secteur de travaux pour la dénivellation du carrefour avec la RD13E :

Impacts sur des habitats d'espèces animales protégées :

- garrigues et délaissés le long de la RN116 (psammodrome algire, verdier d'Europe, fauvette mélanocéphale et serin cini).
 - Environ 500m² de forêt riveraine à peupliers supprimés au nord de la RN116.
- Mesures :
 - Très grande majorité des travaux dans l'emprise routière (évitement des secteurs à enjeux)
 - Suppression d'habitats de garrigue et délaissés communs dans la zone d'étude : enjeux modérés, mais surfaces très réduites
 - S'il faut abattre des arbres : inspection par un chiroptérologue/écologue et adaptation du protocole des travaux
 - Plantation d'arbres en limite ouest pour reconstituer le haut du talus descendant à la Lentilla
 - Site compensatoire à rechercher au printemps 2023 à privilégier au droit de la Lentilla

→ Impacts résiduels négligeables

→ pas de demande de dérogation au titre des espèces protégées